



# LA FEUILLE DE L'ÈZE

Lettre d'informations de La Tour d'Aigues

n°41

Octobre 2024

**SPORT :** - Le terrain de foot en synthétique, terminé depuis décembre 2023, a été inauguré le 5 octobre avec les partenaires financiers du projet.

- Le city stade va bientôt sortir de terre avec un début de travaux prévu au mois de novembre, pour une mise à disposition fin novembre-début décembre.

- 500 participants aux épreuves sportives solidaires : dans le cadre de la campagne "Octobre Rose", le club "Endurance Attitude" a organisé, avec l'aide du comité des fêtes, 2 trails nature (14km et 8 km) et une marche solidaire de 5 km, visant à collecter des fonds, dont l'intégralité - collecte de l'événement sportif et des animations - sera reversée à l'Institut du Sein Marseille Provence.

**SÉCURITÉ ET CITOYENNETÉ :** - Une brigade mobile composée de six gendarmes a été installée à La Tour d'Aigues au 55 place Jean Jaurès, depuis le mois de juillet, conformément à la loi d'orientation du ministère de l'Intérieur.

**ATTENTION** - La police municipale effectue régulièrement des contrôles de vitesse sur le territoire de la commune en partenariat avec la Gendarmerie.

- Une extension du programme de vidéoprotection a été déployée pour renforcer la sécurité publique. Elle vise à couvrir les zones stratégiques de la commune, telles que les écoles, les lieux publics et les axes routiers, afin de dissuader les délits, faciliter l'intervention des forces de l'ordre et renforcer le sentiment de sécurité des habitants.

**URBANISME :** - Dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), la Communauté de communes Sud Luberon expose jusqu'au 21 décembre, dans ses locaux, ZA du Revol à La Tour d'Aigues, des panneaux permettant de comprendre ce qu'est un SCoT, présentant les grandes orientations décidées par vos élus pour les 20 prochaines années, et permettant de vous exprimer sur le projet en cours d'élaboration.

- L'acquisition de biens immobiliers dans le village par la mairie permet de réhabiliter des bâtiments, facilitant ainsi l'accès à des logements décentes et abordables au sein de la commune (Place de l'Église, rue Medvedowsky, rue Lafayette). De plus, le local situé sous la mairie a été racheté afin d'y installer un commerce de proximité

- Des places de stationnement « zone bleue » ont été aménagées en centre-ville pour faciliter l'accès aux commerces de proximité. Ces zones de stationnement visent à offrir aux habitants et visiteurs un accès pratique et rapide aux boutiques locales. Ce dispositif favorise la rotation des véhicules, permettant ainsi une meilleure fluidité du trafic tout en soutenant l'activité des commerçants du centre-ville.

**ENVIRONNEMENT:** Concernant la mobilité douce, une signalétique vélo, au sol et par panneaux, a été mise en place au village. Elle crée un lien entre les différents parcours qui convergent vers La Tour d'Aigues ou partent vers d'autres communes. Le dernier tracé ajouté est l'axe reliant La Tour d'Aigues à l'étang de la Bonde. [Lien pour le Guide des itinéraires cyclables](#)

- **«COURT'VOITURAGE !»** En milieu rural, la disponibilité de transports en commun est toujours une difficulté. « **KAROS** » application de covoiturage mise en place par COTELUB (avec un co-financement de l'Etat) vient proposer une alternative; Cette application met en contact très facilement les voyageurs pour des trajets locaux, puis rémunère directement le chauffeur et prend en charge les ¾ des coûts des passagers. [Testez le système Karos](#) c'est entièrement gratuit, sécurisé et cela améliore en même temps le bilan carbone de vos déplacements. La Mairie et Cotelub sont à votre disposition pour plus d'informations.

- Gestion des déchets : Pour réduire la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, il est crucial de renforcer les efforts **de tri des déchets**. En triant davantage, vous pouvez alléger de moitié les poubelles ordinaires ; pour cela deux solutions : la fréquentation régulière des déchetteries afin de réduire le volume de déchets collectés et la mise en place de composteurs collectifs au sein du village qui permettrait de promouvoir une démarche éco-responsable en diminuant les déchets organiques dans les poubelles ordinaires.

**LES ÉCOLES** : - À la maternelle, des travaux de rénovation ont été réalisés, incluant le remplacement des revêtements de sol dans plusieurs salles ainsi que l'amélioration de l'isolation.

- L'aménagement des cours A et B de l'école Lucie Aubrac est à l'étude, avec la mise en place d'un comité d'étude, qui regroupe les parents d'élèves, la mairie, le Parc du Luberon ainsi que les enseignants. Ensemble, ils travaillent sur les solutions les plus adaptées pour créer un espace harmonieux et fonctionnel pour les élèves, tout en tenant compte des besoins éducatifs et environnementaux.

**MAIRIE** : L'acquisition d'un tracteur épaveuse, balayeuse moderne et performante permet le fauchage des talus et bords de route, de façon plus fréquente.

**PATRIMOINE-CULTURE** : - Place du château: le projet d'aménagement de la place du château qui aura remporté les avis favorables du jury, sera voté au prochain conseil municipal, puis présenté aux habitants de la commune.

**AGENDA** : - 28/10 : don du sang à la salle des Aires de 15h à 19h

Jusqu'au 31/10, à la bibliothèque, exposition « du jardin à l'assiette ». En novembre, ce sera le mois du "conte en aïku"

- 11/11 commémoration, départ à 11h de la mairie pour une cérémonie à partir de 11h15 au monument aux morts

Les réunions de quartier, organisées en présence du maire et de nombreux élus ont débuté. Ces moments privilégiés sont autant d'opportunités pour échanger et poser toutes vos questions relatives à votre quartier ou à la commune. Les invitations, quant à elles, sont distribuées progressivement dans les boîtes aux lettres.

Les prochains rendez-vous dans les quartiers seront :

- **Le 15/11 à 18h30** à la salle d'accueil (à droite en entrant dans la cour) du château pour les « **quartiers Nord** »

- **le 16/11 à 11h** au Centre Technique Municipal situé ZA le Revol pour les « **quartiers Sud** »

- **le 22 novembre à 18h30** à la salle des Aires pour les « **quartiers Centre Ouest** »

- **le 23 novembre à 11h** à la salle des mariages en mairie pour les « **quartiers Centre ancien** »

- 18/11 : permanence des mutuelles des villages

- 24/11 : thé dansant à la salle des fêtes du Pays d'Aigues de 14h à 17h